

Habilitation électrique BS, BE Manoeuvre

Formation initiale - Chargé d'intervention élémentaire , Basse tension (H/F)

DIGOIN

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 23/02/2023 au
24/02/2023

Inscriptions du 12/07/2022 au 17/02/2023

- Session 2 : Du 27/04/2023 au
28/04/2023

Inscriptions du 12/07/2022 au 21/04/2023

- Session 3 : Du 29/06/2023 au
30/06/2023

Inscriptions du 12/07/2022 au 23/06/2023

>> Durées

- Durée indicative : 2 Jour(s)
- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 5 à 12

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 364.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 71 - Sud Bourgogne
Antenne de Digoin
Rue de la plaine - CM 71
71160 DIGOIN

>> Votre interlocuteur

Bouchra LAGHLID
Assistante commerciale et communication
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 71 - Sud Bourgogne
33 Ter Avenue de Paris
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19710012600048
N° d'activité : 2671P002171
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique conformément à la norme NFC 18-510 et aux tâches confiées.
- Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les opérations d'ordre électrique simple (remplacement à l'identique de matériels).
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation « chargé d'intervention élémentaire BS ».

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Aucun prérequis complémentaire

>> CONTENU

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- L'évaluation des risques.
- Les notions simples d'électrotechnique.
- Le risque électrique et prévention associée en fonction des zones de travail.
- Les équipements de protection et leur fonction.
- Les rôles et titre d'habilitation.
- Procédure et déroulement des travaux haute tension et interventions.
- Procédure en cas d'accident ou incendie électrique.

MISE EN SITUATION PRATIQUE :

- Analyser les risques et identifier le risque électrique dans différentes situations.
- Réaliser la prévention correspondante à l'analyse de risque.
- Effectuer le remplacement d'éléments électriques simples.
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.
- Réalisation d'une manoeuvre d'exploitation ou de consignation.

SAVOIRS SPÉCIFIQUE :

- Limites de l'habilitation BS, BEM.
- Informations à transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Identification et fonctions des matériels électriques (BT et TBT).
- Utilisation et limite des équipements de protection.
- Mesures et prévention lors d'une intervention BT.
- Contenu de documents applicables aux interventions BT.
- Procédure de remplacement et de raccordement d'éléments simples.
- Analyse des risques liés à une situation de travail.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - Intraentreprise
 - Interentreprise
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Jeux de rôle, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sans disposition particulière

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Attestation de formation

Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation »

Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs experts en électricité habilités CARSAT.

Habilitation électrique BS, BE Manoeuvre

Formation initiale - Chargé d'intervention élémentaire , Basse tension (H/F)

CHALON-SUR-SAONE

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 20/02/2023 au
21/02/2023

Inscriptions du 21/09/2022 au 10/02/2023

- Session 2 : Du 15/05/2023 au
16/05/2023

Inscriptions du 21/09/2022 au 04/05/2023

- Session 3 : Du 16/10/2023 au
17/10/2023

Inscriptions du 21/09/2022 au 05/10/2023

>> Durées

- Durée indicative : 2 Jour(s)
- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 6 à 10

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 364.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 71 - Sud Bourgogne
Antenne de Chalon s/ Saone
141 avenue Boucicaud
71100 CHALON-SUR-SAONE

>> Votre interlocuteur

Bouchra LAGHLID
Assistante commerciale et communication
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 71 - Sud Bourgogne
33 Ter Avenue de Paris
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. : 03 85 99 19 77
greta71.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19710012600048
N° d'activité : 2671P002171
www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique conformément à la norme NFC 18-510 et aux tâches confiées.
- Intégrer la prévention des risques d'origine électrique pour les opérations d'ordre électrique simple (remplacement à l'identique de matériels).
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation « chargé d'intervention élémentaire BS ».

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Aucun prérequis complémentaire

>> CONTENU

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- L'évaluation des risques.
- Les notions simples d'électrotechnique.
- Le risque électrique et prévention associée en fonction des zones de travail.
- Les équipements de protection et leur fonction.
- Les rôles et titre d'habilitation.
- Procédure et déroulement des travaux haute tension et interventions.
- Procédure en cas d'accident ou incendie électrique.

MISE EN SITUATION PRATIQUE :

- Analyser les risques et identifier le risque électrique dans différentes situations.
- Réaliser la prévention correspondante à l'analyse de risque.
- Effectuer le remplacement d'éléments électriques simples.
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.
- Réalisation d'une manoeuvre d'exploitation ou de consignation.

SAVOIRS SPÉCIFIQUE :

- Limites de l'habilitation BS, BEM.
- Informations à transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Identification et fonctions des matériels électriques (BT et TBT).
- Utilisation et limite des équipements de protection.
- Mesures et prévention lors d'une intervention BT.
- Contenu de documents applicables aux interventions BT.
- Procédure de remplacement et de raccordement d'éléments simples.
- Analyse des risques liés à une situation de travail.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
 - Intraentreprise
 - Interentreprise
 - En centre
 - Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.*

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sans disposition particulière

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Attestation de formation

Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation »

Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs experts en électricité habilités CARSAT.